



L'ATELIER EUROPEEN

droit culture et société en europe
strasbourg - paris - bruxelles

COLLOQUE, PIERCE DE THEATRE ET EXPOSITION

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES : VERS LA GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2010 ? Législations comparées en France et en Europe

*Un colloque de droit comparé européen
Pour contextualiser le droit au regard des sciences humaines et sociales
Pour participer à la construction des valeurs européennes au quotidien
Pour aider à la prévention des violences contre les personnes vulnérables selon
la Convention Européenne des Droits de l'Homme.*

*Et pour sensibiliser à la lutte contre l'inceste et la pédocriminalité,
à l'heure où un projet de traité international est en cours
pour légiférer sur les violences envers les femmes et les petites filles,
et alors que la loi qui criminalise l'inceste vient d'être votée par l'Assemblée
Nationale, le propos du colloque est souligné par une pièce de théâtre et une
exposition d'art contemporain sur la prévention de l'inceste
donnant ainsi une large part à la parole des victimes.*

COLLOQUE LE 27 JUIN 2009 AU SENAT A PARIS Avec le soutien de la Région Ile de France

Evénements culturels associés

PIECE DE THEATRE AU THEATRE DE NESLE (PARIS 6è)

« **La vérité vous rendra libres** »

20 REPRESENTATIONS THEATRALES DU 27 MAI AU 27 JUIN 2009

EXPOSITION AU SENAT CONTRE L'INCESTE ET LA PEDOCRIMINALITÉ

DU 25 AU 27 JUIN 2009 (Vernissage cocktail le 25 juin 2009)

« **L'Art de la résilience** »

25 Associations partenaires

pour

UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL

**SOUS LE PATRONAGE DE M. TERRY DAVIS,
SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE
PARRAINÉ PAR MME ALLIOT MARIE, MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET MME BACHELOT, MINISTRE DE LA SANTÉ
Ainsi que par Maryse Wolinski, écrivain et journaliste**

**Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89**

Association loi1907

LES 25 ASSOCIATIONS PARTENAIRES

L'Atelier Européen avec Ladies Worldwide International Network, AVIP (Aide aux victimes de violences psychologiques), le CFVI (Collectif français des victimes de l'inceste), Femmes 3 000, Club Image, Girls@Work, No Human Toys, LÉO & LÉA contre l'inconcevable, AVPE, Association pour la protection de l'enfance, Vaincre le silence, Lagoon, SEMAFORCE (*SOS Enfants Mamans Force*), SOS Les Mamans, SOS Inceste pour revivre, Institut pour la Justice (association initiatrice de la pétition à 150 000 signatures sur les dysfonctionnements de la Justice des victimes en France), Le Soleil Blanc, ADCHM (Yvonne Poncet-Bonissol), L'Enfant d'abord, ENDIS 911, Aquero, Association Caldeira, **Sophia Théâtre** et **Innocence en Danger**, ONG mondiale de protection de l'enfance reconnue par l'ONU.

Pour la première fois en France, 25 Associations se rassemblent pour lutter contre les violences intrafamiliales à l'encontre des femmes et des enfants.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi 1907

COLLOQUE DE DROIT COMPARE

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES : VERS LA GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2010 ? Législations comparées en France et en Europe

Sénat, 27 juin 2009

PIECE DE THEATRE « LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES » EXPOSITION « L'ART DE LA RESILIENCE »

Cette conférence fait suite au précédent colloque organisé par L'Atelier Européen, en partenariat avec l'ADCHM, Association de lutte contre le harcèlement moral, FEMMES 3000 et l'UAE (Union des avocats européens) en janvier 2008 au Sénat à Paris sur le thème « *Le harcèlement moral dans l'entreprise et le milieu familial* », sous le patronage de M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et en partenariat avec Radio France (France Bleu).

Au cours du colloque de janvier dernier, sont apparues les insuffisances de la législation de certains pays européens sur la violence psychologique dans le couple et la famille, dont celles de la France, en comparaison avec l'Espagne, par exemple, où existe une "loi intégrale" permettant des interventions efficaces à tous les niveaux.

Il était donc important d'organiser un nouveau colloque avec des intervenants d'autres pays de l'Europe, notamment des experts et des députés européens.

A partir de l'exemple de l'Espagne, nous souhaitons :

- ✓ Faire état de la situation dans d'autres pays.
- ✓ Envisager ce qui peut être fait pour que la situation évolue en Europe en général et en France en particulier.

Le colloque donnera lieu à une présentation préliminaire (conférence de presse) ou à un bilan post-conférence à la Maison de l'Alsace sur les Champs-Élysées à Paris, et à l'édition d'actes de colloque. Il sera accompagné par la « première » d'une pièce de théâtre sur l'inceste et par le vernissage cocktail d'une exposition de peinture au Théâtre Galerie de NESLE.

Notre second colloque va plus loin que le premier en intégrant le cas des enfants victimes au sein de la problématique des violences conjugales et familiales et ceci sur un plan juridique (droit comparé) autant que sociétal.

La participation d'artistes à cette manifestation, à travers une exposition d'art contemporain sur la résilience après l'inceste et une pièce de théâtre sur la prévention de l'inceste, souligne le propos du colloque en permettant à la problématique de sortir du cercle des spécialistes pour aller s'adresser à la société civile tout entière (grand public et médias). Il s'agit ici d'un acte « d'art citoyen » où des artistes mettent leur talent au service de la défense des enfants victimes d'abus sexuels dans un contexte européen.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi1907

PROGRAMME PROVISOIRE DU COLLOQUE

ET

INTERVENANTS PRESENTIS

Matin : Violence psychologique et harcèlement moral dans le milieu familial.

9H – Ouverture par la personnalité invitante : M. Philippe RICHERT, sénateur et Questeur du Sénat.

9H15- Présentation générale de la problématique par Me Laurent HINCKER, avocat à Strasbourg et Paris, Président de L'Atelier Européen.

Intervention de **Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur (sous réserves).**

9H30 - Table ronde : Harcèlement moral et violences dans le milieu familial, bilan et perspectives.

Interventions (10 mn chacun) et débat autour d'une table ronde.

Intervenants pressentis :

- Mme Yvonne PONCET-BONISSOL, psychologue clinicienne, psychanalyste et auteur de nombreux ouvrages. "Le Harcèlement moral dans le huis-clos familial"
- René VOGEL, association REGAIN : les enfants témoins de violences conjugales.
- Dr Geneviève REICHERT-PAGNARD, psychiatre, psychanalyste, victimologue. "Crimes impunis : portrait du manipulateur(trice) destructeur(trice)"
- Un Député de la mission parlementaire de réforme de la loi de 2006 sur les violences conjugales.
- Mme Dominique VERSINI, Défenseure des Enfants.
- M. Jean-Philippe NACIA, juriste et enseignant chercheur : bilan de la loi et de la jurisprudence françaises sur le harcèlement moral.
- Me Laurent HINCKER, avocat à Strasbourg et Paris, Président de L'Atelier Européen : comparatif des législations en Europe.
- Un Juge aux Affaires Familiales.
- Un responsable du Conseil de l'Europe : le nouveau projet de convention internationale sur le sujet.

Modérateur : Marie France CHATIN, journaliste à Radio France International.

Débat : questions / réponses de la salle.

12H30 – Déjeuner libre.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi 1907

Après-midi

Et les enfants dans tout ça ?

Inceste, Syndrome d'aliénation parentale (SAP), expertises et justice

14H - Présentation générale de la problématique par Me Laurent HINCKER.

Intervention de Mme Homarya SELIER, présidente d'INNOCENCE EN DANGER.

Intervention d'un responsable du Conseil de l'Europe au sujet du Traité international sur les Abus envers les enfants.

Intervention de Madame BACHELOT (sous réserves).

14H30 - « Paroles de victimes » : témoignages de mères dont les enfants victimes d'inceste ne sont pas crus par la Justice et sont remis en garde au parent agresseur.

15H - Débat : questions / réponses de la salle.

15H30 - « Paroles d'experts » : la définition et les enjeux du SAP (Syndrome d'aliénation parentale), réalité ou controverse?

Venue des Etats-Unis, la théorie du SAP (Syndrome d'aliénation parentale) selon laquelle, dans les cas de divorce, la mère effectue un « déni du père » en l'accusant à tort d'inceste alors qu'il serait innocent, est aujourd'hui devenu un dogme couramment admis par les experts et les tribunaux français.

Or, qu'en est-il sur le plan scientifique ? Le SAP (Syndrome d'aliénation parentale) existe-t-il vraiment ? Quels sont ses fondements psychologiques et surtout ses conséquences pour les enfants ? Est-il appliqué par les tribunaux dans les autres pays d'Europe en cas de divorce avec suspicion de maltraitance sur enfants ?

Interventions d'experts, pour et contre, sous forme de table ronde - débat.

Intervenants pressentis :

- Rachel Schmidt, juriste et enseignant chercheur : bilan de la loi et de la jurisprudence françaises sur l'inceste.
- Dr Geneviève REICHERT-PAGNARD, psychiatre, psychanalyste, victimologue, auteur et vice-présidente de L'Atelier Européen.
- Jacqueline PHELIP, présidente de L'Enfant D'Abord, co-auteurs du célèbre ouvrage : « Le Livre Noir de la garde alternée ».
- Marie-Louise FORT, députée de l'Yonne, auteur du rapport parlementaire et rapporteur de la récente loi sur l'inceste.
- Un Juge des Enfants.
- Psychiatres : Dr TRAUBE, Dr COUTANCEAU (le Syndrome de l'aliénation parentale : un dogme, un mythe ou une réalité ?).
- Mme PETIT-COLIN, psychologue et auteur.
- Françoise STORZ, anthropologue.
- Cynthia FLEURY, philosophe.
- Serge GARDE, journaliste et écrivain.

Débat présidé par Me Laurent HINCKER, avocat et président de L'Atelier Européen.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg

Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris

tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi1907

Modérateur : Sophie SORIA, coach certifiée, journaliste, écrivain, secrétaire générale de L'Atelier Européen.

Débat avec la salle : questions / réponses.

17H - Synthèse juridique : les juristes, les députés, les psychiatres et les responsables associatifs, qui sont déjà intervenus au cours du colloque, donnent chacun une ou deux propositions phare de réforme ou des pistes de recherche.

Propositions concrètes d'orientations pour une réforme des lois françaises sur les violences conjugales et les abus sur les enfants, car les deux sujets sont reliés.

Cette synthèse, à laquelle participe la salle, donnera lieu à la publication d'un LIVRE BLANC diffusé aux médias et aux pouvoirs publics, dans l'optique de la création d'un Observatoire Européen indépendant sur les violences intra-familiales.

Modérateurs : Sandrine PORCHER, psychologue, chef d'entreprise, conseiller prud'homal, présidente des Ladies et de Femmes 3000 Rhône Alpes, présidente de l'AVIP et Me Laurent HINCKER.

18H - Clôture par Me Laurent HINCKER.

**Événement culturel associé au colloque
Au Théâtre de Nesle, pièce de théâtre autour du thème de l'inceste face à la Justice.**

« *La vérité vous rendra libres* », une dramaturgie plurielle de la poétesse et écrivain SORIA SORIA, lauréate du Centre National des Lettres et citée dans « L'Anthologie des poèmes de femmes des origines à nos jours » de Régine DEFORGES.

Une pièce mise en scène par Jean-Claude Marie GLO de la PERRIERE.

Une production de la compagnie SOPHIA THEATRE, fondée par Sophie SORIA (nom d'artiste : SORIA SORIA) et Jean-Claude Marie GLO de la PERRIERE.
Une pièce basée sur des histoires vraies où se rejoignent l'allégorie poétique et le suspense relié à des faits réels.

Du 27 mai au 27 juin au Théâtre de Nesle, 8 rue de Nesle à Paris 75006, à 19h, du mercredi au samedi, 20 représentations. Tarif : 25 Euros.

Avec une représentation exceptionnelle à guichets fermés, réservée aux intervenants du colloque, aux personnalités VIP, aux partenaires et aux mécènes de Sophia Théâtre, le vendredi 26 juin 2009 à 19h, suivie d'un cocktail dans la salle de réception du Théâtre de Nesle.

Les participants du colloque sont invités à aller voir la pièce individuellement aux autres dates.

Les diverses associations partenaires soutiennent la pièce de Sophia Théâtre.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi 1907

Installé dans les caves voûtées d'un ancien couvent de St Augustin datant d'Henri IV, le Théâtre de NESLE participe à la cause de la protection de l'enfance. Situé à Paris 6è, métro Saint Michel.

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN
« L'Art de la résilience »

Exposition de 3 jours sur la résilience après l'inceste au Sénat, du 25 au 27 juin 2009 (grande galerie SUD).

Vernissage le jeudi 25 juin 2009 à 18h.

Parrainage de M. Philippe RICHERT, Sénateur du Bas-Rhin et Questeur du Sénat.

Les portraits d'adultes ayant été victimes d'inceste dans leur enfance, du photographe belge CHRIS WEINER, et les huiles sur toile de Franziska DRAREG sur la guérison intérieure, font face aux sculptures réalisées par des enfants victimes, lors des stages d'art thérapie pour enfants d'Innocence en Danger.

Siège Social : 18 Avenue de la Marseillaise 67000 Strasbourg
Secrétariat : 9 rue Vesale 75005 Paris
tél 03 88 15 14 26 port 06 82 40 81 89

Association loi 1907